

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Conférence de presse du 2 mai 2017

Pas de perforation de la loi sur le travail

Le Parlement prépare la plus grande dérégulation jamais vue en Suisse jusqu'ici de la loi sur le travail. L'alliance contre le burn-out et le travail gratis, dont fait partie Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, lutte avec détermination contre l'affaiblissement des dispositions de protection. La loi sur le travail de la Suisse est déjà l'une des plus libérales d'Europe ! Elle est une composante déterminante de la protection des travailleurs et travailleuses ; d'autres assouplissements en leur défaveur affaibliraient ainsi encore plus leur protection. L'univers économique actuel rend cette protection encore plus importante. Moins de protection signifie plus d'atteintes dommageables à la santé.

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse

Ce sont d'abord les entreprises, dont le management se focalise unilatéralement sur la baisse des coûts, peu lui importe les conséquences, qui profitent du démantèlement des dispositions de protection. L'Etat doit fixer des limites et des règles claires à ces stratégies d'entreprises qui se font seulement au détriment des travailleurs et travailleuses afin qu'ils ne soient pas mis encore plus sous pression pour des marges bénéficiaires encore plus élevées. Il faut éviter ainsi que les entreprises aux pratiques responsables soient elles aussi inutilement mises sous pression les poussant à réduire les dispositions de protection. Il faut empêcher que l'on reporte sur les travailleurs et travailleuses d'autres risques économiques incombant aux entreprises ou à leurs propriétaires. Les dispositions de la loi sur le travail et leurs ordonnances d'exécution ne sont pas – comme beaucoup veulent le faire croire – des paragraphes injustifiés redevables à une bureaucratie débordante, mais des composantes essentielles pour la protection de la santé et du bien-être des travailleurs et travailleuses, qui garantissent la paix sociale dans notre pays. Les contrôles et la limitation du temps de travail jouent donc un rôle essentiel. Des conditions de travail justes et une durée du travail acceptable pour tous les travailleurs et travailleuses permettent aux entreprises d'être productives sur le long terme et de bien tenir leur rang dans l'économie globalisée avec des collaborateurs motivés et en bonne forme. La « marque et place de travail suisse » se développera le mieux dans ce cadre.

La loi sur le travail est aussi nécessaire dans l'économie suisse actuelle orientée vers les services. Au cours des dernières décennies, on a pris en compte les besoins concrets d'adaptation de différentes branches de services (banques, assurances). Les différentes ordonnances le traduisent bien. La loi sur le travail, malgré son long avènement, n'amoindrit pas la compétitivité de l'économie. Comparativement aux autres pays de l'OCDE, elle est extrêmement libérale. Ce n'est pas par hasard si la Suisse est toujours notée comme l'un des pays les plus compétitifs du monde dans les comparaisons entre pays. Le nombre d'heures effectué par semaine est déjà très élevé en Suisse et se maintient de manière constante depuis plus de dix ans à un niveau nettement plus élevé que celui

des pays voisins. Mais l'intensité de la charge à la place de travail a augmenté en phase avec des modifications des conditions-cadres comme le diktat imposant de pouvoir être joint en permanence.

Les initiatives parlementaires Graber et Keller-Sutter feront augmenter encore plus la charge pour de nombreux travailleurs et travailleuses :

- Elles introduisent de nouveaux concepts juridiques (« salariés exerçant une fonction dirigeante » et « spécialistes occupant une fonction similaire ») qui ne sont pas définis dans le droit du travail. Dans les entreprises, il existe de nombreuses fonctions de direction aussi aux bas niveaux hiérarchiques, de nombreux travailleurs et travailleuses sont très bien formés et sont spécialisés. Des personnes avec des bas salaires doivent aussi travailler comme leurs chefs bien rémunérés, qui par exemple ne saisissent pas leur temps de travail.
- Elle abroge pour des milliers de travailleurs et travailleuses des dispositions matérielles importantes et nombreuses de la loi sur le travail comme la durée maximum de travail hebdomadaire, le repos de nuit, les temps de repos, le travail du dimanche, les pauses et les suppléments salariaux. Ils perdront pratiquement leur protection.
- Le stress est déjà l'un des plus gros problèmes pour les travailleurs et travailleuses.¹ Ceux qui peuvent se le permettre travaillent aujourd'hui à temps partiel et essaient ainsi de réduire leur stress. Pour les personnes travaillant à temps partiel, la saisie du temps de travail est justement nécessaire, sinon la partie du travail fournie gratuitement à l'entreprise augmente.
- Le timbrage appartient en bien des endroits au passé. La saisie du temps de travail est facile à introduire tout comme il est facile pour les entreprises de profiter de la digitalisation pour optimiser leurs processus.
- Les nouvelles technologies de l'information et Internet permettent une mise en réseau mondiale mais brouillent les limites entre temps de travail et temps libre. Les initiatives parlementaires veulent diminuer pour les travailleurs et travailleuses le temps pour la vie privée, la famille, le sport, l'engagement civil et politique et les activités culturelles. D'où de l'insatisfaction, du stress et des problèmes de société. Les initiatives parlementaires attaquent aussi de front le système de milice répandu dans notre pays (politique, pompiers, militaire, sport, musique etc). On met ainsi en danger la conciliation entre la vie professionnelle et familiale que l'on devrait améliorer au vu de la pénurie de personnel qualifié.
- La formulation de l'initiative parlementaire Graber « sans que les besoins de protection dans la production industrielle et artisanale ne soient remis en cause » montre que l'on veut biffer les dispositions pour le secteur des services ; celui justement où travaillent le plus de gens, où il y a le moins de CCT et où l'on trouve les conditions de travail les plus précaires. En principe, la loi sur le travail doit valoir pour toutes les branches et ne pas être si facilement abrogée pour un si grand nombre de travailleurs et travailleuses.
- Les syndicats ne rejettent pas par principe le temps de travail basé sur la confiance. Il est toutefois déterminant qu'on le définisse selon la loi pour les travailleurs et non pas selon l'entreprise. La flexibilité ne doit pas servir exclusivement les intérêts des entreprises et ne pas avoir comme conséquence que le temps de travail basé sur la confiance des uns devienne une pression pour ceux qui n'en disposent pas.²

¹ Dans le « Baromètre conditions de travail » de Travail.Suisse, une enquête représentative montre que les critères stress et charge psychique sont ceux qui sont évalués le plus négativement par les travailleurs. Plus à ce sujet sous : http://www.travailsuisse.ch/themen/arbeit/barometer_gute_arbeit

² La perte de l'autonomie de son temps dans le monde du travail est considérée comme la plus grande détérioration dans le baromètre « Conditions de travail » de Travail.Suisse. Voir : http://www.travailsuisse.ch/themen/arbeit/barometer_gute_arbeit

C'est plutôt les travailleurs et travailleuses qui devraient critiquer, voire dénigrer la loi sur le travail. Plutôt que d'affaiblir la protection des travailleurs, il faut la renforcer. Il faut augmenter la sécurité de planification pour les travailleurs et travailleuses et réduire les durées de travail imprévisibles comme le travail sur appel. Il faut aussi adapter le supplément salarial pour le travail supplémentaire en cas de travail à temps partiel en faisant correspondre la durée de la semaine de travail avec le degré d'occupation. Les deux initiatives transmises par le Parlement, l'initiative Graber (16.414) et Keller-Sutter (16.423) veulent abroger la saisie du temps de travail, la durée maximum de travail hebdomadaire et réduire les temps de repos. C'est véritablement du poison pour la santé des travailleurs et travailleuses.